

LA CERAMAT

DESCRIPTION DU PRODUIT

Produit en phase aqueuse, d'aspect mat, à base de résines acryliques pures et de charges de céramique pour une résistance accrue au lustrage, utilisable en peinture de protection et de décoration en intérieur.

- Intérieur
- Murs et boiseries
- Lessivable
- Emploi très facile
- Film de peinture mat (<2 UB à 85°)
- Pouvoir couvrant exceptionnel
- Plus résistante aux rayures
- Faible odeur

DOMAINES D'APPLICATION

- Parements de béton brut de décoffrage, parements de produits industriels en béton et panneaux-dalles de béton cellulaire.
- Béton ou maçonnerie d'éléments enduits au mortier de liant hydraulique.
- Briques et pierres de parement.
- Enduits en plâtre, composants en plâtre de cloisons, doublages et plafonds (lisses ou cartonnés).
Enduits de préparation des supports.
- Subjectiles bois et dérivés
- Anciennes peintures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes au support.
Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PREPARATION DE LA SURFACE

Ne négligez pas la préparation du support. C'est une étape essentielle pour une réalisation parfaite de votre peinture de finition et pour assurer sa longévité.

Retirer toutes les saletés, dont le calcaire, de la surface concernée à l'aide d'un produit nettoyant adapté. Puis, rincer et laisser sécher. Il faut éliminer entièrement la peinture décollée ou craquelée de cette surface par décapage ou sablage. Retirer toutes les traces de graisse et d'huile à l'aide d'un dégraissant à base d'eau ou à l'aide d'acétone.

Les supports doivent être préparés conformément au DTU 59.1 auxquels s'ajoute la préparation spécifique suivante : les fonds doivent être sains, secs, cohérents et propres à l'application.

Notre conseil : sélectionner le Primaire Mercadier adapté en fonction de la teinte de finition choisie :

- Grise : FARSI, MALOSSOL, MAZARIN, OPIUM, PRINCE, RIGOLETTO, VELVET
- Jaune : ALICE, NACHOS, ROMANESCO, STAR FRUIT, TOFFEE, TATIN, BERTHE, RIO DULCE
- Rose : BRAVOI, CALYPSO, COCORICO, GERONIMO, KARMA, KIR, PITAYA, TANGERINE, TSAR, BOURKE
- Blanche : AUTRES TEINTES

Plâtre et dérivés de plâtre

Laisser le plâtre sécher pendant au moins 30 jours. Appliquer en premier une couche d'apprêt « L'Impression » sur le plâtre et ses dérivés.

Béton, ciment, brique

Avant de peindre, éliminer toutes les aspérités, saletés et poussières. Il est conseillé d'appliquer en premier une couche d'apprêt « L'Impression ».

Anciennes peintures

Nettoyer entièrement la surface avec de l'eau et du savon. Puis bien rincer et laisser sécher. Il est recommandé de poncer les surfaces brillantes (grain fin 80-120).

Appliquer une couche de « L'Impression » si nécessaire.

Panneaux en bois

Tout le bois doit d'abord être correctement nettoyé. Plâtrer toutes les crevasses et trous à l'aide de la pâte à bois, puis bien poncer. Pour éviter le suintement du bois, il est conseillé d'appliquer en premier une couche d'apprêt « L'Accroche ».

Autre support : nous consulter.

Précaution d'emploi :

Ne pas appliquer par température inférieure à 8°C ou supérieure à 35°C, ni par humidité relative supérieure à 70 %.

Lors de l'utilisation en chantier hivernal faiblement chauffé, ne pas oublier de ventiler généreusement les locaux, afin de faciliter l'évacuation de la vapeur d'eau produite par l'application.

Ne pas appliquer directement sur bois taniques tels que le chêne ou le châtaignier. Imprimer avec « L'Accroche »

Ne pas appliquer sur des supports en bois et dérivés contenant plus de 12 % d'humidité en masse.

MISE EN OEUVRE

Suivre les recommandations concernant la préparation de la surface avant de commencer à peindre avec la peinture « La Céramat », 2 couches suffisent sur les surfaces déjà peintes après préparation. Pour les supports non peints, il est conseillé d'appliquer en premier la couche d'apprêt « L'Impression » ou « L'Accroche » adéquate à votre support, puis deux couches de « La Céramat ». Appliquer la peinture à l'aide d'une brosse, d'un rouleau ou d'un pistolet. Il n'est normalement pas nécessaire de diluer la peinture (5%

maximum si nécessaire). Ne pas peindre en exposition directe avec le soleil. Peinture à employer à des températures comprises entre +10 °C et +30 °C. Eviter d'entreposer la peinture dans des zones froides avant application. Craint le gel. Commencer toujours par les zones sèches du support en passant aux zones peintes et encore mouillées.

FORMAT / RENDEMENT

La Céramat est disponible en 1L, 2.5L, 5L, 10 litres

Rendement théorique : 10 à 12 m²/L par couche

Temps de séchage :

Sec au toucher 2 h

Recouvrable : 6h

Matériel :

- Brosse spéciale acrylique
- Rouleau microfibre HD 12mm

Nos conseils :

- Le pouvoir couvrant peut varier en fonction de l'impression de la nature du support et de la couleur.
- Certaines couleurs soutenues peuvent nécessiter une 3^{ème} couche pour un rendu parfait.
- Pour limiter les « reprises », peignez « en croisant » en commençant par la zone de support sèche et terminant par la zone venant juste d'être peinte.

NETTOYAGE

Se rincer immédiatement les mains et rincer les outils avec de l'eau et du savon après utilisation.

CARACTERISTIQUES

Données de base pour une peinture blanche à 20 °C

Masse volumique : 1,45 g/cm³

Extrait sec volumique : +/- 46 % du volume

Résistance à l'abrasion humide : classe 1 (NF EN 13300)

Stockage : À conserver dans un endroit sec et dans son emballage d'origine non ouvert : maximum 12 mois.

CONDITIONS D'APPLICATION

Températures : entre +10 °C et +30 °C (air, surface et matériau)

Humidité relative de la pièce : 70 % au maximum

Humidité relative du support : 10 % au maximum

SECURITE ET PRECAUTION

Se référer à la Fiche de Données de Sécurité du produit.

Valeur limite d'exposition selon la directive n°2004/42/CE : Classe A/a : 30g/L.

Ce produit, prêt à l'emploi, contient au maximum 29g/L de COV(*)

(*) Composés Organiques Volatils



Conformément à la nouvelle réglementation française qui impose des valeurs limites du taux de COV (Composé Organique Volatil), présent dans les produits de la construction ce produit Mercadier respecte l'environnement. Cette réglementation impose que les produits de la construction et de décoration doivent être munis d'une étiquette indiquant de façon simple et lisible, leur niveau d'émission en polluants volatils (COV).

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Les informations contenues dans cette fiche sont l'expression de nos connaissances et de résultats d'essais, elles ne peuvent en aucun cas être considérées ni comme apportant une garantie, ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse.